



**HAL**  
open science

# “ L’Économie Sociale et Solidaire prise entre valeurs ancestrales et transition social-écologique dans les Suds ”

Abdourahmane Ndiaye

► **To cite this version:**

Abdourahmane Ndiaye. “ L’Économie Sociale et Solidaire prise entre valeurs ancestrales et transition social-écologique dans les Suds ”. 2025. hal-05097332

**HAL Id: hal-05097332**

**<https://hal.science/hal-05097332v1>**

Preprint submitted on 13 Jun 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « L'Économie Sociale et Solidaire prise entre valeurs ancestrales et transition social-écologique dans les Suds »

Abdourahmane Ndiaye

**Résumé :** L'objectif de cet article est de mettre en lumière la contradiction entre l'omniprésence des dynamiques des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en tant que levier des transitions dans les Suds, notamment en Afrique et dans les territoires ultramarins et leur quasi absence dans la littérature scientifique. En effet, si les dynamiques économiques sociales et solidaires sont largement présentes dans l'activité économique dans les Suds, cependant au niveau théorique et épistémologique, l'ESS dans les Suds constitue un angle mort dans les travaux scientifiques. Ce hiatus est d'autant plus surprenant qu'il existe dans les Suds, différentes formes d'organisations sociales apparentées à des structures de l'ESS. Sa renaissance a été provoquée par le diktat néolibéral du Consensus de Washington. Au point qu'elle a pu être qualifiée de deuxième économie du continent africain au début des années 2000, et récemment d'aucuns l'ont considéré comme le moteur principal de l'économie africaine eu égard à sa contribution à l'emploi. Sa conceptualisation est alors une préoccupation de premier ordre. D'autant que, selon l'Organisation Internationale du Travail, les valeurs et les principes de l'ESS ont pris une place prééminente dans la législation récente sur le travail décent dans les Suds. Ce qui montre que ce ne sont pas nécessairement les statuts qui structurent la conceptualisation de L'ESS. Car il ne s'agit pas pour ces structures de se positionner, selon un mimétisme connu dans d'autres secteurs autour des critères retenus dans les pays du Nord. Puisque dans la plupart des cas, le moteur de l'ESS est de relayer, voire de se substituer à l'État défaillant, rendu inopérant par les prescriptions néolibérales des institutions internationales au travers des plans d'ajustement structurel.

### **Social and Solidarity-based Economy caught between ancestral values and social-ecological transition in the South**

**Abstract:** The aim of this article is to highlight the contradiction between the omnipresence of the dynamics of actors in the Social Solidarity Economy (SSE) as a lever for transitions in the South, particularly in Africa and the overseas territories, and their virtual absence in the scientific literature. Although social and solidarity-based economic dynamics are widely present in economic activity in the South, at the theoretical and epistemological level, the SSE in the South constitutes a blind spot in scientific work. This hiatus is all the more surprising given the existence in the South of various forms of social organization akin to SSE structures. Its renaissance was provoked by the neoliberal diktat of the Washington Consensus. To such an extent that it was described as the second largest economy on the African continent in the early 2000s, and recently some have considered it to be the main engine of the African economy in terms of its contribution to employment. Its conceptualization is therefore a major concern. All the more so since, according to the International Labour Organization, the values and principles of the SSE have taken a prominent place in recent legislation on decent work in the South. This shows that it is not

necessarily states that structure the conceptualization of the SSE. For it is not a question of these structures positioning themselves, according to a mimicry known in other sectors, around the criteria adopted in the countries of the North. In most cases, the driving force behind the SSE is to take over from, or even replace, the failing State, rendered inoperative by the neo-liberal prescriptions of international institutions through structural adjustment plans.

**Mots-clés :** ESS – Économie populaire solidaire – Suds – Sud Global – Valeurs ancestrales – Transition social-écologique

**Keywords:** SSE – People’s Solidarity Economy – South – Global South – Ancestral values – Social-ecological transition

**Codes JEL :** B55 – E2 – F63 – F64 – Z13

## **Introduction**

Ce numéro de *Marché et Organisations* est consacré aux dynamiques des acteurs de l’économie sociale et Solidaire (ESS) comme levier des transitions dans les Suds<sup>1</sup>, notamment en Afrique et dans les territoires ultramarins. La motivation du choix de la ligne éditoriale de ce numéro est double. D’abord, le numéro ambitionne de contribuer à l’enrichissement du corpus théorique de l’ESS dans les Suds. Ensuite, il cherche à combler le hiatus grandissant entre l’omniprésence des activités économiques sociales, solidaires et populaires (réelles) et l’angle mort que constitue cette thématique dans la littérature scientifique. Tandis qu’au Nord, les productions scientifiques sur l’ESS et les expérimentations de ses acteurs ont connu un développement remarquable durant la seconde moitié de la décennie 2000 (Ndiaye, 2011). La revue *RECMA* est exclusivement dédiée à l’ESS, tandis que la revue *Marché & Organisations* lui consacre certains numéros, contribuant à asseoir la notoriété de cet objet d’étude notamment au travers de deux numéros, dont le premier est paru sous la direction de Boutillier et Allemand en 2010 et le second en 2019 sous la direction de Boutillier, Defourny et Noguès. Ce constat a également été le fondement de la fabrication du dossier « L’économie sociale et solidaire en Afrique de l’Ouest subsaharienne : expériences, dynamiques, questionnements » publié par la Revue *RECMA* en 2021, sous la direction de Patricia Toucas-Truyen et François Doligez. Si en France, on constate un déficit d’exploration de ce champ de la littérature, l’« école belge » fait figure d’exemple. Les travaux pionniers de Jacques Defourny et son équipe (Develtere, 1998 ; Defourny, Develtere & Fonteneau, 1999 ; Defourny, Develtere & Fonteneau, 2001 ; Develtere & Fonteneau, 2001 ; Develtere, Pollet & Wanyama (dir.), 2009) attestent de la place attribuée aux Suds dans leurs travaux sur l’ESS. À

---

<sup>1</sup> Désignant naguère les pays du Tiers-Monde, la notion, apparue après la guerre froide, regroupe les États du sud, principales victimes des effets néfastes de la mondialisation et refusant de s’aligner sur l’un ou l’autre des puissants du Nord global, qui représente les pays occidentaux. Marc Semo, « [Le “Sud global”, cet ensemble hétérogène de pays non alignés](#) », *Le Monde*, 26 octobre 2022.

cela, on peut ajouter les publications d'Henry Panhuis (2013) et celles du centre tricontinental (CETRI)<sup>2</sup>.

Ce hiatus est d'autant plus surprenant qu'il existe, dans la plupart des pays des Suds, différentes formes d'organisations sociales apparentées à des structures de l'ESS (Niang, 2014). L'ESS, dont la « renaissance » a aussi été provoquée par la néolibéralisation des économies, a été qualifiée de deuxième économie du continent africain au début des années 2000 (Fall & Guèye, 2003), quand récemment d'autres la considèrent comme le moteur principal de l'économie africaine eu égard à sa contribution à l'emploi (Guèye & Mbaye, 2018).

### **Conceptualiser l'ESS dans les Suds**

Selon l'examen d'une sélection de lois sur l'ESS par l'Organisation Internationale du Travail, les valeurs et les principes ont pris une place préminente dans la législation récente sur l'ESS, notamment dans les Suds (Organisation Internationale du Travail, 2022). Ce qui démontre en creux que ce ne sont pas nécessairement les statuts qui permettent la conceptualisation de l'ESS. D'autant qu'elle englobe des unités institutionnelles ayant des objectifs collectifs, sociaux et publics ; engagées dans des activités économiques fondées sur la coopération volontaire, la gouvernance démocratique et participative, l'autonomie et l'indépendance, l'absence ou la limitation de la lucrativité. Les valeurs les plus communément partagées sont : les soins aux personnes et à la planète, l'égalité, l'équité et la justice, l'interdépendance, l'intégrité, l'autogestion, l'utilité sociale ou l'intérêt public, la gouvernance démocratique et participative (Organisation Internationale du Travail, 2022), qui se traduisent par des hybridations à géométrie variable. Il ne s'agit pas pour ces structures de se positionner, selon un mimétisme connu dans d'autres secteurs, notamment politique, économique et social, autour des critères retenus dans les pays du Nord. Dans la plupart des cas, le moteur de l'ESS est de relayer, voire de se substituer à l'État défaillant, rendu inopérant par les prescriptions néolibérales des institutions internationales au travers des plans d'ajustement structurel. Dans cette perspective, l'ESS articule redistribution dans son rôle supplétif, réciprocité et gratuité en tant qu'administration domestique (approche non monétaire). Les unités de l'ESS peuvent comprendre les coopératives, les associations, les sociétés mutuelles, les fondations, les entreprises sociales, les groupes d'entraide et d'autres unités fonctionnant en conformité avec les valeurs et/ou les principes de l'ESS dans les économies à la fois formelle et informelle.

### **Analyser les dynamiques sociales et solidaires**

Les dynamiques sociales et solidaires sont analysées comme des solutions contribuant à activer la transition sociale-écologique dans le but de concourir à rendre les territoires plus résilients (Ndiaye, 2024). Outre leur rôle d'acteurs des transitions, ces regroupements attestent de la vitalité de la démocratisation de la sphère productive. L'objectif de ces acteurs étant de sortir d'une vision Prométhéenne de l'émancipation pour travailler l'inclusion, la dignité, l'égalité (Frère & Laville, 2022). Face à ces aspirations, les pragmatismes et les mobilisations

---

<sup>2</sup> Voir : <https://www.cetri.be/L-economie-sociale-et-solidaire> ; et plus largement, consulter le site qui contient plusieurs numéros de la revue *Alternatives Sud* traitant de la problématique : [https://www.cetri.be/+-Economie-solidaire-+#pagination\\_actuaites](https://www.cetri.be/+-Economie-solidaire-+#pagination_actuaites).

à bas bruits (Hayem, 2020), peuvent être analysés sous le prisme des Épistémologies des Suds (Santos, 2016). Croisant ces analyses, nous concentrons notre attention sur des résistances pacifiques et souvent invisibilisées (circuits courts, gouvernance des communs, économie solidaire, économie populaire, finance solidaire ...).

S'intéresser aux rapports des organisations de l'ESS quant à leur inscription sur le marché, analyser les modalités de formalisation de leurs activités, comprendre la diversité des positionnements qui en résultent, peuvent-ils se faire par une approche univoque ? Selon Dussuet & Lauzanas (2007), cela nécessite le recours à une pluralité de méthodes d'investigation et des approches multi voire transdisciplinaires. En effet, dans les Suds, il est difficile et parfois impossible de délimiter le périmètre de l'ESS par rapport à celui de l'économie informelle, au regard de leur très forte imbrication. Une entreprise dûment déclarée peut sous-traiter une partie de sa production à des entreprises ni déclarées, encore moins fiscalisées et dissimulant une partie de sa production. De même, une entreprise formelle peut dissimuler une partie de sa production lors de ces déclarations fiscales. Les coopérations, sous-traitances, fusions-acquisitions et autres stratégies de détentes fiscales sont aujourd'hui encore mal connues, car peu étudiées. Des fonctionnaires mal payés arrondissent leurs fins de mois en exerçant une autre activité, informelle, chauffeur de taxi-moto ou de taxi ou épicier... Ce qui nous amène à penser que toute l'économie informelle n'est pas soluble dans l'ESS. De même que désintégrer économie informelle et ESS dans les Suds consiste à un exercice fort complexe.

Ce qui justifie que dans les statistiques des institutions internationales, on assimile, peut-être abusivement, économie informelle et ESS. Comment forger une approche fédératrice, au nom des valeurs fondatrices (coopération volontaire ou mise à distance de la concurrence, gouvernance démocratique et participative, autonomie et indépendance, absence ou limitation de la lucrativité, utilité sociale et/ou intérêt collectif, etc.) ? L'opposition systématique entre économie informelle et ESS est-elle la clé de la compréhension des dynamiques économiques contemporaines réelles dans les Suds ? Si dans les faits économiques et sociaux dans les Suds, l'ESS est une réalité bien connue, un lieu commun, sa conceptualisation reste à faire et à renforcer pour combler le déficit d'une théorie de l'ESS distincte de celle de l'économie informelle.

### **Entre valeurs ancestrales et transition social-écologique**

Ce dossier, composé de huit études de cas écrites par dix-sept auteurs-rices, est ainsi structuré en trois axes réflexifs. Premièrement, il vise à saisir les spécificités de l'ESS dans les Suds. Prise entre la persistance des organisations sociales traditionnelles qui peuvent épouser différentes formes d'organisations sociales traditionnelles africaines apparentées à des structures de l'ESS. C'est le cas notamment des Tchukse (réunion d'entraide) au Cameroun, des Zekola Yênta (s'unir c'est bon), Kumaare (l'entente), Dakopa (s'entraider) au Burkina Faso, des banques de céréales en Afrique de l'Ouest et des tontines un peu partout en Afrique (Niang, 2014), ou encore des Dahiras qui sont des associations religieuses de prières, d'entraide et de solidarité au Sénégal et l'existence de cadres réglementaires et juridiques importés des pays colonisateurs et aujourd'hui renforcés par le transfert des standards internationaux. L'ESS reformule la dialectique de l'instituant et de l'institué pour concevoir

ses modèles de développement. Ce mouvement implique le plus souvent des enjeux autour de la transition d'une économie informelle vers une économie formelle. Quelles formes l'ESS prend-elle dans les Suds ? Quels rapports entretient-elle avec l'institutionnalisation ? Deuxièmement, cela amène à s'interroger sur les conditions d'un développement endogène dans les Suds et sur la place qu'y occupe l'ESS. Son ancrage territorial et les réponses qu'elle apporte aux besoins sociaux non satisfaits par l'État et délaissés par le marché lui confèrent une fonction médiatrice, particulièrement opérante là où le couple État-marché s'avère d'une opérationnalité marginale. Dans quelle mesure l'ESS contribue-t-elle aux dynamiques de développement ? Quels mécanismes de coordination met-elle à l'œuvre ? Troisièmement, cela soulève le problème de la participation des populations locales à la définition des besoins sociaux et à la fabrique des solutions à travers des initiatives socio-économiques endogénéisées et encadrées. Cela se retrouve tant dans le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs qu'autour du croisement des savoirs, autrement dit de la remise en cause de la coupure épistémologique entre le savoir et l'action. Quelles sont les dynamiques de participation à l'œuvre ? Comment s'articulent les interventions externes, liées aux politiques de développement et à la solidarité internationale et les initiatives des communautés de base ? La question fondamentale dans ce troisième axe est de savoir comment se servir des logiques exogènes pour nourrir et renforcer les dynamiques endogènes à l'œuvre. Sachant que les structures sociales et productives des Suds sont aujourd'hui sujettes à plusieurs transitions : (i) : de l'économie informelle vers l'économie formelle; (ii) : des structures ayant des modes d'organisation et de fonctionnement classiques vers des modes d'organisation et managériaux digitalisés ; (iii) : au-delà de ces transitions spécifiques, les Suds sont confrontés à la grande Transition, celle qualifiée de sociale et écologique, qui permet de cheminer vers une prospérité sans croissance (Jackson, 2009).

Le dossier s'ouvre par un plaidoyer pour une transition au prisme de l'épistémologie du lien et de l'économie sociale de la connaissance, ce qui nécessite d'opérer un détour réflexif sur l'ingénierie sociale participative au niveau de la péninsule sud d'Haïti. Pour ce faire, Charly Camilien Victor montre qu'en raison des périodes d'urgence récurrentes dues aux catastrophes naturelles, les acteurs locaux sont plutôt enjoins à participer aux projets de mise en résilience pour un développement endogène. Et dans le même temps, il constate paradoxalement une perte progressive d'autonomie des communautés locales et une mise à l'écart de leurs savoirs endogènes, leurs pratiques éprouvées, ne tenant compte que des logiques descendantes « *top down* » de l'ingénierie sociale participative occidentalocentrée. Les espaces participatifs ainsi déclinés sont caractérisés par une volonté à peine dissimulée d'une tentative d'injonction et de soumission. Ces injonctions sont analysées à travers deux exemples tirés du terrain d'observation directe de la Péninsule Sud d'Haïti et des entretiens compréhensifs illustrant cette invisibilisation des savoirs expérientiels des acteurs, en mobilisant l'épistémologie du lien, comme une alternative pour une économie sociale de la connaissance inspirée du mouvement du « *Buen conocer* », contrepoint des logiques néolibérales.

Toujours dans la perspective des Épistémologies des Suds, Elodie Ros, Jacqueline Descarpentries, Seynabou Diop, Nafissatou Diaw Kébé, Magatte Ndiande Kébé et Diarra Ndao, au travers de leur article, « La coopérative du poste de santé de la ZAC Mbao au

Sénégal : quand l'ESS se renouvelle par une écologie des savoirs appuyée sur les savoirs des femmes », ambitionnent de mettre en lumière les savoirs critiques de l'ESS combinés aux pouvoirs d'agir des habitants dans le cadre d'une recherche collaborative. Cette recherche a généré la création d'une coopérative de santé communautaire au sein et au service du poste de santé de la ZAC Mbao au Sénégal. Les autrices ont inscrit leur travail dans une démarche de recherche participative sous le prisme de la « Science Avec et Pour la Société (SAPS) ». Dans cette perspective, la recherche sénégalaise-française a fait émerger des modes de participation citoyenne autogérés au service de la santé des communautés de la ZAC. Ce faisant, elle a pu valoriser les savoirs propres aux comportements de protection de santé individuelle et collective au Sénégal et les hybridations renouvelées de l'ESS.

Younès El Maaqili et Abdessamad Ouchen soulèvent la problématique de l'adaptation des entreprises à la grammaire de l'ère de la transition numérique au Maroc. Se pose alors la question de savoir comment s'approprier ces technologies devenues incontournables pour un management flexible, mais dont les évolutions rapides nécessitent des adaptations itératives. Pour répondre à ce questionnement, les auteurs s'intéressent à la rencontre entre les dynamiques coopératives et l'adoption de la digitalisation dans un contexte singulier qui est celui de la région de Fès-Meknès. Les auteurs postulent que la digitalisation est un facteur pouvant contribuer à simplifier les transactions économiques et managériales notamment en élargissant le domaine des possibles, en mondialisant la clientèle cible et en améliorant les services proposés. Elle se traduit également par la simplification des flux des transactions économiques et la réduction considérable du temps que les individus y consacrent (Nurdany & Prajasari, 2020). Cependant, selon les auteurs, force est de constater que son adoption par les coopératives marocaines reste largement inégale. Ils ambitionnent dans leur article d'éclairer cette ambiguïté et de comprendre l'hétérogénéité qui s'en dégage à partir d'une enquête de terrain articulante un questionnaire et un guide d'entretien semi-directif administrés auprès d'un échantillon de 20 coopératives rencontrées lors du salon régional de l'ESS de Fès-Meknès consacré aux « coopératives créatives » en février 2024. Les résultats montrent une partition en deux groupes. Le premier regroupe les coopératives qui hésitent voire refusent à se digitaliser en raison de la faible pénétration du canal digital dans leur clientèle cible. De ce fait, elles choisissent de porter leur préférence pour un marketing local privilégiant le bouche-à-oreille. Pour les coopératives du second groupe cependant, la digitalisation est considérée comme un facteur amélioratif de leur efficacité opérationnelle, tout en leur offrant des possibilités de collaboration accrues, des nouvelles opportunités marketing, un accès facilité à l'information et une bien meilleure lisibilité en termes de transparence et de traçabilité.

Dans la région de Drâa-Tafilalet au Maroc, les oasis couvrent près de 88% du territoire. Dans ce contexte, elles sont primordiales aussi bien pour la préservation de la biosphère, l'agriculture et la lutte contre la désertification ; davantage, elles bénéficient d'une grande importance culturelle (Achouri, 2016 ; Ait Haddou, 2018). Néanmoins, elles font face à des défis croissants dus au réchauffement climatique et aux activités humaines (entropie), ce qui nécessite une intervention urgente pour préserver ce patrimoine (Hamidi & Raissouni, 2020). La gouvernance de ce commun selon le modèle coopératif peut-être un levier de résilience pour la filière Phœnicicole. C'est ce qu'Aziz Messoussi et Laïla Chiabri proposent d'étudier. Outre le fait que le modèle coopératif se présente comme une solution efficace pour renforcer

la résilience agricole, il permet de partager les risques et les coûts, favorisant ainsi des pratiques agricoles durables et aidant les agriculteurs à mieux affronter les défis environnementaux et socioéconomiques (Grasso & Sanfilippo, 2018 ; Defourny & Nyssens, 2017). Pour ce faire, les auteurs utilisent une approche méthodologique mixte, comme analyseur des caractéristiques du modèle coopératif et son potentiel devant permettre de relever les défis de la phœniciculture (Birchall, 2017 ; Burchell & Cook, 2018). Les entretiens ouvrent la potentialité d'évaluer les avantages et les limites de ce modèle (Doherty et al., 2014 ; Mendoza & Bastidas-Oyanedel, 2020). Les résultats montrent une amélioration notable de la résilience grâce à l'optimisation des ressources et l'adoption de technologies modernes. Les auteurs évaluent également l'impact des politiques publiques et des partenaires au développement sur la viabilité des coopératives et préconisent des recommandations qui permettent de renforcer leur efficacité (Ciravegna & Majano, 2019 ; Grashuis & Cook, 2020) et devraient faciliter le raffermissement des arcanes de gouvernance des coopératives afin de leur assurer une résilience durable.

Serge Djoum Kouomou explore le concept de la proximité organisée (Rallet & Torre, 2004) et plus précisément la proximité sociale, définie en fonction du lien familial, religieux ou ethnique et du partage culturel (Boukar & Soukiwai, 2015). Il l'applique au dirigeant confronté aux rôles des autres parties prenantes de l'entreprise notamment sur la performance des Petites et Moyennes Entreprises (PME), notamment camerounaises. L'auteur fonde son analyse sur un constat empirique selon lequel dans la pratique, de nombreuses recherches ne prennent pas en compte le facteur de la proximité du dirigeant avec les parties prenantes dans l'analyse de la performance des PME. D'autant que, dans un contexte comme celui du Cameroun, où l'esprit de solidarité incarné par le devoir d'entraide vis-à-vis des membres d'une communauté demeure un facteur incontournable, il est important de comprendre le rôle que joue la proximité du dirigeant avec les parties prenantes dans l'accroissement de la performance de la PME. À partir d'entretiens réalisés auprès des dirigeants de PME camerounaises, il ressort que la proximité du dirigeant (l'affinité familiale, ethnique, l'appartenance religieuse et l'ancrage local) avec les parties prenantes améliore la performance des PME. De manière plus spécifique, cette étude se donne comme ambition de montrer que la proximité du dirigeant avec ses clients améliore la performance commerciale de la PME (fidélisation des clients, recrutement de nouveaux clients, satisfaction des clients et croissance de l'entreprise). Elle met également en évidence le fait que la proximité du dirigeant avec ses employés améliore la performance socio-culturelle de la PME à travers l'appropriation de la vision et l'adhésion à la philosophie de l'entreprise par les employés, la confiance, l'engagement au travail, la hausse de la productivité des employés, le maintien des emplois et l'investissement des employés dans l'entreprise.

Toujours en territoire camerounais, Mohamadou Abbo et Robert Sangué-Fotso soulèvent la problématique de la performance financière des PME familiales transmises, au travers d'une analyse de leurs caractéristiques opérationnelles fondamentales. L'objectif des auteurs est d'analyser les facteurs d'amélioration de la performance financière en faisant ressortir les spécificités des PME familiales transmises. À partir d'une approche mixte séquentielle, une enquête qualitative auprès d'un échantillon de 5 PME et une enquête quantitative sur un échantillon de 68 PME familiales transmises ont été réalisées. Il ressort des analyses

effectuées que la performance post-transmission mesurée à partir de la rentabilité économique et financière est tributaire de la combinaison des caractéristiques fondamentales à travers les us et coutumes, la religion, les croyances et les caractéristiques opérationnelles par la planification, la nature et le contexte du transfert du pouvoir de gestion. Les résultats atteints confirment la nécessité de l'hybridation des valeurs africaines et des méthodes occidentales permettant de proposer une configuration de transfert managérial authentique au contexte camerounais.

Laurence Nkakène Molou et Robert Sangué-Fotso appréhendent la transmission d'entreprises familiales comme un enjeu majeur pouvant compromettre l'existence de l'entreprise. Leur objectif est de saisir la transmission des entreprises familiales sous le prisme des compétences sociales. À partir d'une analyse qualitative, leurs résultats montrent que les compétences sociales constituent la principale source de facilitation de la transmission. Les cas étudiés dans cet article tendent à abonder dans la vision du leader charismatique. Celui-ci fait référence aux dirigeants qui ont confiance en eux, en détenant une vision claire, de solides compétences en matière de communication et une capacité d'empathie et d'émotion à l'écoute. Une autorité « charismatique » indique donc la façon dont le manager prend l'ascendance sur son personnel par la valorisation de la puissance de son charisme. Le « chef charismatique » possède ainsi la capacité à mener des groupes en jouant sur le registre émotionnel et social. Ce sont donc ses compétences sociales que le leader charismatique tend à mettre en avant.

Oumarou Rabiou Abdou quant à lui s'intéresse à l'épineuse question de la formalisation des entreprises du secteur informel, notamment en soulevant la problématique des freins en contexte nigérien. Ainsi, cet article a pour objectif de contribuer à comprendre la dynamique de formalisation de l'entrepreneur informel qui représente un acteur important de l'activité économique en Afrique en général et au Niger en particulier. Une étude qualitative auprès de 12 micro-entrepreneurs informels au Niger montre que les caractéristiques saillantes de l'entrepreneur informel qui contraignent sa disposition à se formaliser concernent la taille très réduite de ses activités, l'inertie qu'il manifeste dans leur réalisation, sa motivation entrepreneuriale par nécessité, son engagement simultané dans plusieurs activités et sa capacité limitée à accéder aux ressources.

Les trois derniers articles du numéro mettent en lumière la difficulté de définir les contours de l'ESS dans les Suds. En effet, économie informelle et ESS y sont considérées par certains auteurs comme faisant partie du même périmètre, voire même comme synonymes. La question de l'appartenance de certaines entreprises informelles dans le périmètre de l'ESS mérite donc d'être mise en perspective et approfondie. En effet, dans les faits, certaines entités reconnues comme relevant de l'économie informelle peuvent épouser des modes de fonctionnement transcendant les critères communément admis pour définir l'ESS, notamment la gouvernance démocratique, l'agir collectif, la mise en commun du travail, un but autre que la recherche du profit, la poursuite de l'intérêt général, la recherche de l'utilité sociale, etc.

## **Les Suds face aux choix de société du futur**

Le dossier s'inscrit dans une discussion plus générale sur le type de société souhaitable pour les Suds. Faut-il reproduire le capitalisme des pays développés avec ses errements et ses effets catastrophiques sur le métabolisme biosphérique (humain, social et environnemental) ? Ceci d'autant que les pays des Suds subissent le contrecoup du développement des pays du Nord qui, par exemple, délocalisent leurs entreprises les plus polluantes dans les Suds ou y envoient leurs déchets les plus difficiles à recycler et les plus toxiques. Doit-on s'enfermer dans une vision qui s'adapte à un capitalisme borné par les contraintes écologiques ? Faut-il s'inscrire dans une transformation d'un capitalisme extractiviste en capitalisme vert ? Souhaite-t-on une transition vers une société écoféministe, post-carbone et post-capitaliste ? (Saïto, 2024). Ces aspirations, à rebours des prescriptions néolibérales, exigent une philosophie de l'autolimitation, de la sobriété volontaire, de la prospérité sans croissance, voire même de la décroissance. Cette perspective requiert de mener avec les acteurs et les usagers ce que John Dewey (2006) nomme une enquête sociale, entendue comme une recherche-action permettant de résoudre eux-mêmes les problèmes auxquels ils sont confrontés, en faisant appel à leur expertise d'usage (Garlot, 2022).

Les articles rassemblés dans cette livraison montrent avec éloquence que l'ESS est porteuse de modes d'organisation et de gestion intégrant les logiques et dispositifs du développement durable (Crétiéneau, 2010). Irriguant ainsi un modèle de développement porté par l'intelligence collective et démocratique en raison du principe axiologique « une personne équivaut à une voix », l'ESS peut favoriser un mode de développement qui prend ses distances, voire qui conteste la conception technocratique imposée par les institutions internationales au travers des objectifs de développement durable.

La mise en œuvre réussie de la transition social-écologique suppose que sa réalisation soit universelle, d'où l'intérêt de l'étude de ses réalités dans les Suds. La transition social-écologique sera juste et solidaire ou ne sera pas ! Ce dossier soulève l'épineuse problématique de la transition social-écologique dans les Suds qui montre que ses habitants sont doublement impactés par les changements climatiques. D'une part, ils sont les principales victimes des changements climatiques, à cause des stratégies d'extériorisation savamment mises en place par les pays développés<sup>3</sup>. D'autre part, les habitants des Suds contribuent dans une bien moindre mesure à l'impact environnemental. C'est ainsi que les Suds encaissent la double peine environnementale. Les stratégies d'externalisation accréditent en quelque sorte la thèse d'un développement durable dans le Nord et d'une croissance dans le Sud global. Ce qui se traduit par une réification de la subalternisation des pays des Suds par ceux du Nord, à l'image de la théorie du Centre et des Périphéries. Ainsi, les stratégies d'externalisation tendent non seulement à reproduire les inégalités Nord-Sud, mais surtout à les perpétuer. La transition désigne le processus conduisant le système économique et productif actuel qui demande de très grandes quantités de ressources pour fonctionner et qui a d'importants impacts sur la biosphère vers un système beaucoup plus sobre et plus durable, plus équitable et plus stable dans un monde où les ressources sont limitées (Grandjean & Le Teno, 2015). L'autre rôle attribué aux pays des Suds dans l'économie-monde est celui de réservoir et de pourvoyeur de matières premières brutes utiles aux processus productifs des économies des

---

<sup>3</sup> Sur ce point, on lira avec intérêt Kohei Saïto (2024).

pays du Nord. Le dossier montre enfin qu'il ne s'agit pas d'une transition, mais de plusieurs. En choisissant la numérisation des méthodes marketing et de gestion flexible et la transition vers des dynamiques entrepreneuriales et productives plus souples et plus respectueuses des normes sociales, les acteurs cherchent à intégrer le coût de l'usage des ressources naturelles dans les processus de production, sans pour autant interroger l'échelle holistique qui est celle de la société toute entière. Mais ne sommes-nous pas dans un marché de dupes, car *in fine*, la production ne finit-elle pas toujours par avoir un impact réel sur les ressources naturelles et les autres aménités ?

## Références bibliographiques

- Achouri, M. (2016), *Les oasis au Maroc : Biodiversité et culture*, Éditions du Savoir.
- Ait Haddou, A. (2018), « Les défis de la gestion des ressources en eau dans les oasis marocaines », *Revue de Environnement*, n° 12. vol. 1. p. 34-56.
- Birchall, J. (2017), “Co-operatives in a global economy: The challenges of governance and accountability”, *Journal of Co-operative Organization and Management*, n° 5. vol. 1. p. 1-10.
- Boukar H. & Soukiwa B. (2015), « Influence de la proximité familiale du dirigeant sur la rémunération des salariés au sein des PME camerounaises », *Question(s) de management* n° 2, vol. 10. p. 23-34.
- Allemand, S. & Boutillier, S. (2010), « L'économie Sociale et Solidaire, Une Définition Pluridimensionnelle Pour une Innovation Sociale », *Marché et organisations*, 1n° 1, vol. 1, p. 9-14. <https://doi.org/10.3917/maorg.011.0009>.
- Boutillier, S., Defourny, J. & Noguès, H. (dir.). (2019), « Introduction Générale : Modèles D'innovation et Gouvernance Dans L'ESS : Conditions, Formes et Risques », *Marché et Organisations*, 36(3), 11-16. <https://doi.org/10.3917/maorg.036.0011>.
- Burchell, J., & Cook, M. (2018), “The cooperative model: A viable alternative for sustainable development?” *Sustainable Development*, n° 26. vol. 4. p. 1-15.
- Ciravegna, L., & Majano, S. (2019), “Public policies and the sustainability of cooperatives: The case of the agricultural sector in Morocco”, *Development Policy Review*, n° 37. Vol. 2. p. 131-146.
- Crétiéneau, A.-M. (2010), « Économie sociale et solidaire et développement durable ». *Marché et Organisations* Boutillier S. & Allemand S. Dossier : « Économie solidaire, nouvelles trajectoires d'innovation sociale », n° 11, p. 31-71.
- Defourny J., Develtere P. & Fonteneau B. (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éditions De Boeck, Bruxelles.
- Defourny J., Develtere P. & Fonteneau B. (2001), *Le concept d'économie sociale confronté aux réalités du Sud*, STEP/ILO, K.U. Leuven, Université de Liège, Liège/ Leuven, 60 p.
- Defourny, J., & Nyssens, M. (2017), “The emergence of social enterprise”. *Social Enterprise: A global perspective* », Routledge, p. 23-41.

- Develtere, P. & Fonteneau, B. (2001), « Société Civile, ONG, Tiers Secteur, Mouvement Social et Économie Sociale : conception au Nord, Pertinence au Sud ? », *International Conference on Social Economy*, Québec.
- Develtere, P. (1998), *Économie sociale et développement*, Éditions De Boeck, Bruxelles/Paris.
- Develtere, P., Pollet, I. & Wanyama, F. (dir.). (2009), *L'Afrique solidaire et entrepreneuriale. La renaissance du mouvement coopératif africain*, OIT.
- Dewey, J. (2006), *Logique : la théorie de l'enquête*, Presses Universitaires de France (première édition : 1938).
- Doherty, B., Haugh, H., & Lyon, F. (2014), "Social enterprises as hybrid organizations: A review and research agenda", *International Journal of Management Reviews*, n° 16, vol. 4. p. 417-436.
- Dussuet, A. & Lauzanas, J.-M. (2007), « Chapitre préliminaire. Méthodologie et approche théorique ». A. Dussuet & J.-M. Lauzanas (éds.). *L'économie sociale entre informel et formel*, Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.44867>
- Fall, A.S. & Guèye, C. (2003), « Dèrèm ak Ngèrèm : le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest », *Revue du MAUSS*, n° 21, p. 97-112.
- Frère, B. & Laville, J.-L. (2022), *La fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires*, Éditions du Seuil, Collection « La couleur des idées ».
- Garlot, F. (2022), *Penser les solidarités internationales, repenser la communication solidaire*, Éditions L'Harmattan.
- Grandjean, A. & Le Teno, H. (2015), « Transition ». Bourg D. & Papaux A. (dir). *Dictionnaire de la pensée écologique*, Presses Universitaires de France, collection Quadrige, p. 1006-1011.
- Grashuis, J. & Cook, M. (2020), "Cooperatives and resilience: How cooperative structures can mitigate risks in agriculture", *Agricultural Economics*, n° 51, vol. 1. p. 1-12.
- Grasso, M. & Sanfilippo, M. (2018), "Cooperatives as a means to achieve sustainable agriculture: Evidence from the Mediterranean region". *Journal of Environmental Management*, n° 223, p. 12-21.
- Guèye, F. & Mbaye, A. A. (2018), « Obstacles à la création d'emplois décents et politiques de l'emploi en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 266, 2018/2. p. 156-159.
- Hamidi, H., & Raissouni, N. (2020), "Climate change and the future of Moroccan oases: Challenges and opportunities", *Journal of Environmental Studies*, n° 29, vol. 3. p. 501-515.
- Hayem, J. (2020), « Les mobilisations à bas bruits à l'épreuve des terrains africains », *Le Journal des anthropologues*, n° 162-163, p. 245-249. Recension du colloque tenu à l'université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal) en décembre 2019.
- Jackson, T. (2009), *Prosperity without growth? The transition to a sustainable economy* (report of the [Sustainable Development Commission](#)).

Mendoza, R., & Bastidas-Oyanedel, J. R. (2020), "The role of cooperatives in promoting sustainable agriculture in Latin America: Lessons for Morocco", *Journal of Latin American Studies*, n° 52, vol. 1. P. 123-145.

Ndiaye, A. (dir.). (2024), *Économie sociale et solidaire et Animation socioculturelle : Quelles contributions dans la résilience des territoires ?* Carrières Sociales Éditions.

Ndiaye, A. (dir.). (2011), *Économie sociale et solidaire. Animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, collection Animation et Territoires.

Niang, D. (2014), *Étude comparative de la législation de l'économie sociale et solidaire en Europe, Amérique latine, Québec, Afrique (Maghreb, OHADA) et Asie (Inde, Japon, Corée du Sud)*. Version préliminaire.

Nurdany, A. & Prajasari, A. C. (2020), "Digitalization in Indonesian cooperatives: is it necessary?" *Journal of Developing Economies* n° 5, vol. 2, p. 120-131.

Organisation Internationale du Travail, Unité des Coopératives, Département des Entreprises. (2022), *Le travail décent et l'économie sociale et solidaire (ESS)*.

Panhuis, H., Mudjir, M. M. & Mulumba, P. M. (dir.). (2013), *L'économie sociale et solidaire dans le basculement du monde au Nord et au Sud. De l'entreprenariat institué au partenariat situé*, Éditions L'Harmattan, Collection « Économie plurielle ».

Rallet, A. & Torre, A. (2004), « Proximité et localisation », *Économie rurale*. n° 280, Dossier thématique « Proximité et territoires », p. 25-41. DOI: <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5470>

Santos, B. S. (2016), *Épistémologies du Sud. Mouvements citoyens et polémiques sur la science*, Desclée de Brouwer.

Saito, K. (2024), *Moins ! La décroissance est une philosophie*, Éditions du Seuil, version française.

Toucas-Truyen, P. & Doligez, F. (2021), « L'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest subsaharienne : expériences, dynamiques, questionnements », *RECMA*, n° 62. p. 34-35. <https://doi.org/10.3917/recma.362.0034>